



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU VENDREDI 6 NOVEMBRE 2020

Début : 18h30

Fin : 20h30

Personnes présentes :

Directeur de l'école : Roland LE ROUX

Enseignants : Sandrine FOLLETTI, Charline NEGRE, Céline GUYADER, Delphine GUERIN, Véronique MAINGUENE, Catherine JAGUELIN, Séverine JOLY, Rozenn LE GUEN, Natacha LE BAIL, Emilie GARNIER, Anaïs CAILLIBOTTE

Municipalité : Dominique DENIEUL, Christelle GAUTIER

ATSEM : Jacqueline FEVRIER, Maggy JAVAUDIN

Représentants des parents d'élèves : Sophie MONIER, Marion CHAPRON, Aurore JEUSSET, Boris HEUACKER, Sophie BERTHE, Vanessa GUILLON, Jeanne LOEZ, Thierry MAUPETIZ MOUNIER, Laure TOUZINAUD

Périscolaire : Claire COUSSOT

Personnes excusées :

Enseignant : Rozenn LE GUEN

Inspectrice de l'Éducation Nationale : Catherine MORVAN

Représentants des parents d'élèves : Vincent COUDRON, Marlène LE MAUX, Carla PETIZ

DDEN : Jean-Pierre COTTRON

Ordre du jour :

- Présentation de l'équipe pédagogique et du personnel de l'école
- Résultat des élections des parents d'élèves au conseil d'école
- Organisation de l'enseignement sur l'année scolaire 2020-2021
- Règlements de l'école
- USEP et budget
- Covid
- Sécurité dans l'école
- Projets pédagogiques
- Questions des parents
- Date des prochains conseils d'écoles

- **Présentation de l'équipe pédagogique et du personnel de l'école**

Classe	Niveau	Enseignants	Accompagnement
1	TPS-PS-GS	Catherine Jaguelin	Maggy Javaudin - ATSEM
2	TPS-PS-MS	Natacha Le Bail	Solène Bouvier – ATSEM (congé maternité) Andréa Vallée Patricia Cassonnet (remplacement de Andréa Vallée)
3	MS-GS	Véronique Mainguené	Jaqueline Février - ATSEM
4	CP	Sandrine Folletti	
5	CP-CE1	Céline Guyader	
6	CE1-CE2	Emilie Garnier	
7	CM1-CM2	Séverine Joly	
8	CM1-CM2	Delphine Guérin	
9	CE2-CM2	Roland Le Roux Anaïs Caillibotte	
10	ULIS	Charline Nègre Rozenn Le Guen	Sonia Royaux

AVS individuelles qui interviennent auprès des élèves dans les classes : Karine Tonnerre, Soizic Toman

Le choix des répartitions par double niveau questionne certaines familles. Ceci est un choix en équipe et permet de travailler avec les élèves les compétences par cycle et non par niveau et ainsi de s'adapter au mieux aux besoins de chacun.

- **Résultats des élections des représentants des parents d'élèves**

Le taux de participation est assez faible par rapport à celui de l'année précédente. Plus le taux de participation est élevé, plus il indique l'implication grandissante des familles dans la vie de l'école.

Année scolaire	Votants	Inscrits	Votes blancs ou nuls	Taux de participation
2018-2019	99	305	8	32,46 %
2019-2020	136	289	12	47,06 %
2020-2021	103	296	7	34,80 %

10 titulaires :

Sophie MONIER, Marion CHAPRON, Aurore JEUSSET, Boris HEUACKER, Sophie BERTHE, Vanessa GUILLON, Jeanne LOEZ, Thierry MAUPETIZ MOUNIER, Laure TOUZINAUD, Carla PETIZ

2 suppléants :

Vincent COUDRON, Marlène LE MAUX

Les suppléants peuvent assister à la réunion et voter en cas d'absence des titulaires.

- **Organisation de l'enseignement**
 - **Effectifs et répartitions pédagogiques**

Avec les 10 arrivées en janvier, l'école comptabilisera 220 élèves. Les nombreuses arrivées en janvier sont notamment liés à des retards de projets d'aménagement sur la commune de Piré Chancé.

Année scolaire	Effectifs maternelle	Effectifs élémentaire	Effectif total
2017-2018	70	118	200
2018-2019	77	144	221
2019-2020	78	139	217
2020-2021	71	149	220

Nous pouvons observer une diminution cette année du nombre d'élèves scolarisés en maternelle et à l'inverse une hausse du nombre d'élèves scolarisés en élémentaire.

Ceci s'explique par :

- une importante cohorte de CP cette année (31) dont une grande partie était en GS l'année dernière
- une baisse du nombre d'élèves scolarisés en TPS : -4 par rapport à 2019-2020 (peut-être lié au contexte sanitaire ?)
- des retards d'emménagement de certaines familles sur la commune suite à la crise sanitaire

L'année scolaire 2021-2022 devrait voir une stabilité des effectifs de l'école avec une baisse du nombre d'élèves en élémentaire et une hausse du nombre d'élèves en maternelle. En dessous de 210 élèves, l'école risquerait une fermeture de classe. Seulement 14 élèves sont inscrits en grande section cette année, il y aura donc l'année prochaine une très petite cohorte de CP.

Rappel des effectifs par classe, au niveau des inscriptions administratives (au 03/11/2020) :

Ces effectifs sont assez restreints. Dans certaines écoles, nous pouvons constater des effectifs plus élevés (une trentaine d'élèves en maternelle).

Classe de : <i>(nom enseignant + autres personnels)</i>	Niveau scolaire	Nombre d'élèves
Mme JAGUELIN	TPS – PS - GS	23
Mme LE BAIL	TPS- PS - MS	22
Mme MAINGUENE	MS- GS	23
Mme FOLLETTI	CP	24

Mme GUYADER	CP-CE1	24
Mme GARNIER	CE1-CE2	25
Mme JOLY	CM1-CM2	24
Mme GUERIN	CM1 - CM2	23
M. LE ROUX et Mme CAILLIBOTTE	CE2 - CM2	24
Mme NEGRE et Mme Le GUEN	ULIS	12 (élèves également comptabilisés dans les effectifs ci-dessus)

- **Décloisonnements et échanges de service en élémentaire :**

Des décloisonnements et échanges de services avaient été mis en place au cours de la première période. Ceux-ci permettent notamment :

- une harmonisation des apprentissages pour les élèves d'un même niveau et dans des classes différentes
- une cohérence des apprentissages au niveau des cycles.

Avec les nouvelles dispositions sanitaires pour la rentrée de novembre 2020, un ensemble de dynamiques d'école sont pour le moment à l'arrêt. Les décloisonnements doivent donc être interrompus, tout comme l'inclusion des élèves du dispositif ULIS.

- **Règlements de l'école**

Rappel des chartes distribuées en début d'année : charte de la laïcité et charte informatique

Le directeur lit la lecture du règlement intérieur.

Le règlement est voté et adopté à l'unanimité.

Les horaires seront peut-être amenés à changer dans les mois prochains.

Les enseignants ont la possibilité d'administrer un médicament aux élèves à l'école dans le cadre d'un protocole (PAI) et/ou d'assurer un suivi médicamenteux lors d'une sortie scolaire, après l'accord du médecin scolaire. Le délais de réponse de ce dernier est de quelques jours dans le meilleur des cas.

- **USEP**

Une coopérative scolaire :

- permet d'offrir un support juridique pour la gestion financière des projets de l'école.
- est adossée à un organisme (USEP) qui propose des manifestations auxquelles peuvent participer les classes (Bal breton, rencontres sportives, formations des enseignants,).

L'école est affiliée à l'USEP sous la forme d'une association. Une assemblée générale a eu lieu le 5 octobre 2020.

Le bureau est composé de M. LE ROUX en qualité de président, Mme JOLY en qualité de secrétaire et Mme MAINGUENE en qualité de trésorière. La validation des comptes a lieu en assemblée générale, comme pour toute association loi 1901. Les parents peuvent être adhérents de l'association.

Vous trouverez plus bas le compte de résultat de l'association USEP Saint-Exupéry. Le directeur fait la lecture des bilans comptables auprès des membres du conseil d'école.

BUDGET DE L'EXERCICE COMPTABLE USEP 2019-2020

Compte de fonctionnement général du 1er septembre au 31 août

CHARGES		PRODUITS	
60700008 - Achats de produits pour cessions	85,04	70700008 - Ventes de produits pour cessions	638,85
61681008 - Assurances versées	629,90	70800008 - Produits des activités éducatives	0,00
61810008 - Charges des activités éducatives	3 911,38	74100008 - Subventions Etat, collectivités	1 927,20
62810008 - Cotisations usep	0,00	74200008 - Subventions d'associations	0,00
65000008 - Autres charges courantes	0,00	75000008 - Autres produits courants	0,00
67000008 - Charges exceptionnelles	86,02	75600008 - Particip. Volontaires des familles	7 512,00
68000008 - Achats de biens durables	0,00	76700008 - Intérêts perçus (mutualisation)	0,00
		77000008 - Produits exceptionnels	0,00
TOTAL DES CHARGES (A)	4 712,34	TOTAL DES PRODUITS (B)	10 078,05
<i>Résultat de l'année / (B-A) (+/-) :</i>		5 365,71	

Lorsque des chèques sont à donner à l'école, ils doivent être libellés à l'ordre de l'association USEP Saint Exupéry.

L'année scolaire précédente ayant été raccourcie, nous constatons assez peu de charges comptabilisées.

Le résultat de 5365 euros correspond au bénéfice réalisé par l'école au cours de l'année scolaire 2019-2020. Ceci s'explique par un encaissement échelonné des paiements dès l'année scolaire 2019-2020 pour la classe de neige nécessitant un décaissement au cours du premier trimestre 2021.

Cet exercice comptable reflète donc la transition financière d'une année à l'autre.

BUDGET PREVISIONNEL USEP 2020-2021 validé lors de l'AG USEP du 05/10/2020			
Solde au 01/09/2020	5000 (Hors encaissé classe de neige)	Classe de neige	2100
Photos de fêtes de fin d'année	200	Cotisation USEP et APAC	650
Subvention mairie	1500	Facture photos Noel	100
Subvention APE	1500	Sortie Brocéliande cycle 1 (base 5 euros demandés aux familles 79 élèves)	800
Bénéfice photos de classe	1400	2 sorties musée Robert Tatin C1 et C2 (base 5 euros demandés aux familles et subvention 7,5 euros par élève résidant à Piré)	1200
Bénéfices Chocolat de Paques	400	Ecole et cinéma	400
		Divers	500
		Coop classes	500
		Car visite collègue	100
		Car visite sport collègue	100
		Solde positif au 01/09/2021	3550

Ce budget prévisionnel voté en AG le 05/10 est obsolète car la crise sanitaire va nous conduire à remettre en cause les sorties envisagées.

- **Covid**

La crise sanitaire requiert chez les élèves et chez tous les acteurs de la communauté éducative (enseignants, parents, municipalité, collectivité locales..) une grande capacité d'adaptation et une forte réactivité vis à vis des directives gouvernementales.

Les élèves démontrent au quotidien des facilités à s'adapter à la situation en respectant les règles qui évoluent rapidement (brassage, port du masque ...). Les élèves s'adaptent aussi car les parents soutiennent les décisions prises.

Cette crise provoque une absence de visibilité : il est difficile de pouvoir se projeter dans la mise en œuvre de projets ou de sorties. Les sorties sont programmées, mais leur faisabilité n'est pas assurée. Certaines activités peuvent être annulées (exemple : 3 séances de natation pour les élèves des classes de CP et CP-CE1 sur le mois de novembre).

Points à retenir concernant la rentrée du 2 novembre :

- Pas de brassage d'élèves (plus d'inclusion ULIS).
- Port du masque à partir du CP. Les retours des collègues sont plutôt positifs : les élèves portent le masque sans trop de difficulté.
- Les parents ne rentrent plus dans les bâtiments pour déposer leurs enfants
- Possibilité de réaliser les réunions à l'école (nettoyage des mains et désinfection des locaux) lorsqu'il y a peu de participants, comme par exemple les équipes éducatives. Les réunions avec de nombreux participants doivent être réalisées en distanciel.
- En extérieur : éviter de partager les jeux entre classes différentes (récréation) : chaque classe a donc sa caisse de jeux et les élèves sont en récréation de façon séparée.
- Désinfection du matériel qui serait partagé entre plusieurs classes.
- Lavages de mains supplémentaires par rapport au protocole de Septembre-Octobre (arrivée et sortie de l'école, avant et après récréation, avant et après être passé aux toilettes)
- Conseil des élèves reporté. Ce conseil permet aux délégués de chacune des classes d'échanger autour de la vie de l'école, des questions et demandes des élèves de chaque classe.
- Justificatifs de déplacement : enseignants, AVS, parents (pour les parents Attestation permanente ou bien attestation unique), élèves qui se déplacent seul (cahier de liaison).
- Nouveaux horaires suite à la mise en place de 4 services sur le temps de restauration scolaire pour éviter le brassage des élèves sur les temps de périscolaire:

8h30 -> 12h et 14h -> 16h30 : classes 1 à 5

8h30 -> 12h30 et 14h30 -> 16h30 : classes 6 à 10

Ce changement d'horaire est lié à l'échelonnement des services de restauration scolaire suite au protocole sanitaire renforcé. Nous avons conscience que ces changements sont assez contraignants.

Madame Coussot précise que les enfants ont trente minutes pour manger au restaurant scolaire.

Le service d'étude n'est plus envisageable du fait des non-brassage. Madame Cousseau va réfléchir à une nouvelle organisation dans la mesure du possible.

- Un élève cas-contact, après un isolement de 7 jours, peut revenir à l'école s'il ne présente pas de symptômes de COVID-19.
- Certaines activités sont annulées, comme la natation pour les élèves de CP et de CP-CE1, notamment par rapport à la question du brassage des élèves au sein du bus. Les sorties scolaires sont pour le moment suspendues au contexte actuel.
- Pas de brassage en garderie.
- La continuité pédagogique : doit être assurée, dans la mesure du faisable, lorsque des élèves sont absents 1 semaine (envoi par mail des supports pédagogiques (exercices et leçons) par exemple).

- **Sécurité dans l'école**

Rappel des exercices de sécurité:

- 1 exercice PPMS « intrusion/attentat » doit être réalisé en début d'année scolaire
- 1 exercice PPMS « Risques majeurs » doit être réalisé au cours de l'année scolaire (tempête, séisme ...)
- 2 exercices d'évacuation en cas d'incendie (en début et en fin d'année scolaire).

L'exercice incendie a été réalisé le 29 septembre 2020.

L'exercice PPMS (intrusion/attentat) a été réalisé le 13 octobre 2020.

Le directeur a été contacté par la gendarmerie afin de faire le point sur la sécurité dans l'école.

Les directives à suivre dans le cadre des exercices incendie et PPMS sont consignés dans un ensemble de registres. Les documents concernant les PPMS « intrusion/attentat » sont confidentiels. Le directeur indique que l'école n'est actuellement pas en mesure de pouvoir assurer l'intégralité des scénarios du PPMS « intrusion/attentat » pour cause d'absence de matériel de communication entre les classes ainsi que du matériel pour masquer les classes. A titre de comparaison, dans d'autres écoles, on retrouve du matériel spécifique (téléphone fixe, talkie-walkie) qui permet d'échanger de façon plus fiable que le téléphone portable personnel de chaque enseignant.

Le directeur rappelle que ces exercices ont plusieurs objectifs :

- ils permettent aux personnels et aux élèves d'appréhender la culture du risque, jusqu'ici peu présente dans les écoles,
- ils permettent de poser une réflexion sur les dispositifs de sécurité dans l'école et l'anticipation de difficultés permettant de garantir la sécurité des élèves,
- ils permettent de créer un certain nombre de réflexes facilitant l'organisation d'une évacuation d'urgence ou de mise à l'abri, limitant le risque de comportements de panique.

- **Projets pédagogiques et actualité sanitaire**

Projet musique : L'école bénéficie de l'intervention de Floriane Terrier de l'école de musique Paul Le Flem. Cette année, elle accompagnera les élèves de cycle 2. En période de confinement, les interventions sont annulées. Si la situation en janvier est similaire à celle actuelle, l'intervention de Floriane Terrier auprès des élèves de cycle 2 ne pourra avoir lieu. Un spectacle pourrait être organisé pour les élèves d'élémentaire à la fin de l'année scolaire (en fonction du contexte sanitaire).

Classe de neige : La classe de neige à Sixt-Fer-à-Cheval est malheureusement reportée à l'année scolaire 2021-2022. En effet, compte-tenu du contexte sanitaire, il nous semble très difficile de maintenir en l'état ce projet :

- des directives interdisant les sorties scolaires pourraient arriver juste avant le séjour
- l'apparition de cas COVID durant le séjour serait très difficile à gérer

Les familles des élèves de CM2 seront intégralement remboursées et les chèques non encaissés seront restitués.

Les élèves actuellement en CE2 et en CM1 devraient pouvoir bénéficier de la classe de neige lorsqu'ils seront scolarisés en CM1-CM2. Les élèves de CM2 actuels ont quand même pu bénéficier de deux voyages scolaires (classe poney en GS de et classe découverte en Baie de Somme lorsqu'ils étaient en CE2) même si nous comprenons et partageons leur déception. Tous les prestataires (service de car, centre d'hébergement) sont d'accord pour reporter le projet.

Dis moi 10 mots : Il s'agit d'une opération des pays francophones (Québec, Suisse, Belgique, France) qui permet de jouer avec les mots et de s'approprier la langue française. Le thème de cette année est le suivant : « Dis moi 10 mots qui ne manquent pas d'air ». De nombreuses classes de l'école participeront au projet. Les productions des élèves seront visibles à l'école. Un musée virtuel sera peut-être organisé par l'Inspection Académique.

Course parrainée : Les trois classes de cycle 3 (classe 7, 8 et 9) ainsi que le dispositif ULIS participeront à une course parrainée dans le cadre d'un cycle d'apprentissage en course longue. Chaque élève s'engage sur un objectif individuel, mais la course parrainée est bien un projet collectif : nous espérons courir tous ensemble plus 90 km. L'argent récolté permettra de financer de nouveaux projets. Les parrainages (promesses de dons) peuvent être pris par téléphone et la récolte des dons différée après le confinement.

Portes ouvertes : une opération portes ouvertes sera organisée si cela est possible.

Ecole et cinéma : 3 visionnages sont prévus cette année pour les classes de cycle 2 et de cycle 3 au cinéma Paradisio de Chateaugiron :

- au 1^{er} trimestre : cycle 2 et 3 : Mon voisin Totoro
- au second trimestre : cycle 2 : Azur et Asmar
cycle 3 : Jour de fête
- au 3^{ème} trimestre cycle 2 : Le chien jaune de Mongoli
cycle 3 : Lamb

Dans le contexte sanitaire actuel, les cinémas n'ont pas l'autorisation d'accueillir du public scolaire dans leur locaux. Le projet est pour le moment suspendu. S'il a lieu, une petite participation financière sera demandée aux familles.

Les incorruptibles : Il s'agit d'un prix de littérature. Les élèves des classes de maternelle et des classes 7,8 et 9 participeront à ce projet. Chaque classe recevra de 5 à 7 livres, que les élèves découvriront de façon individuelle ou collective. Ces derniers auront jusqu'à fin mai pour voter et élire le livre qu'ils auront le plus apprécié. Les résultats des lauréats paraîtront en juin 2021.

Hommage à Samuel Paty : Suite cet événement tragique, un hommage a été réalisé dans l'école : une minute de silence dans chaque classe. Un temps d'apprentissage autour de la liberté d'expression et de la laïcité sera mis en place dans chaque classe durant le mois de Novembre. Quelques élèves ont accueilli ces formations avec difficultés, mais il s'agit d'une minorité. La présence à l'école des maires et des représentants de la mairie a été initialement évoquée dans les directives gouvernementales dans le cadre de l'hommage à Samuel Paty. Compte tenu des directives les plus récentes liées à la crise sanitaire, cette intervention a été annulée, mais pourrait éventuellement être reportée.

Labellisations E3D et génération 2024 :

L'école a participé à une demande de labellisation, mais, compte-tenu du contexte sanitaire. les retours n'ont pas encore été effectués.

- **Questions des parents :**

Comment sont gérées les absences des enseignants ? Comment sont mis en place ou pris en charge les remplacements ?

Les absences des enseignants sont signalées à l'Inspection Académique de la circonscription de Chateaubourg. Il est parfois possible de solliciter les remplaçants qui seraient disponibles sur d'autres circonscriptions. Compte tenu du contexte sanitaire, il est actuellement difficile de pouvoir proposer des remplacements sur chaque absence d'enseignant.

La circonscription coordonne la gestion des remplacements et priorise sur les remplacements longs.

En cas d'absence d'un enseignant, les élèves ne seront pas répartis dans les classes. Il existe deux configurations :

- En cas d'absence d'une enseignante de maternelle, les familles sont prévenues et les élèves présents restent en classe sous la surveillance de l'ATSEM.
- Pour les élèves d'élémentaires, une solution serait de laisser les élèves avec un travail d'autonomie sous la surveillance d'une AVS / AESH de l'école.

Comment s'est passée la rentrée vis-à-vis de l'intervention auprès des élèves sur l'hommage à Samuel Paty ?

Ce point a été abordé précédemment.

Comment s'est organisée et déroulée cette nouvelle rentrée? Quelles modifications ont été apportées sur le protocole mis en place depuis septembre ?

Ce point a été abordé précédemment.

La classe de neige sera-t-elle maintenue ? Si oui les conditions ont-elles changées ?

Ce point a été abordé précédemment.

Comment s'organise le périscolaire? Quelles modifications pour la garderie et l'étude ?

Un service périscolaire est assuré le matin. Les élèves sont accueillis dans les locaux de la garderie, mais sont séparés par classe afin d'éviter les brassages. Il y a davantage d'agents de la commune le matin afin d'assurer le fonctionnement de cette nouvelle organisation. L'aération des locaux toutes les deux heures est mise en place.

Les élèves de maternelle, de CP et de CP-CE1 terminent l'école à midi et sont ensuite accompagnés à la cantine. Les élèves des autres classes terminent à 12h30 et une organisation a été réalisée afin de respecter le non-brassage des élèves. A 13h40, les élèves des classes 6 à 10 se rendent au quatrième service de restauration scolaire. Une désinfection est réalisée entre chaque service.

Le temps d'étude est momentanément annulé. Pour la garderie le soir, les maternelles restent dans les classes avec leur ATSEM ; les autres enfants sont pris en charge par le reste du personnel dans les locaux restants à dispositions.

Eclairage du passage piéton au niveau du petit parking.

L'éclairage du passage piéton à côté du petit parking questionne les familles car celui-ci ne fonctionne pas de 22h à 7h du matin. Madame Gautier invite les familles à utiliser le passage piéton sécurisé par la présence d'un agent (à côté de la crêperie).

Point sur la circulation sur le parking, il y a eu un incident en début d'année.

Le grand parking est effectivement source de danger. Une voiture, en reculant, a renversé (sans dommage heureusement) une maman d'élève en scooter. Certains élèves se dirigent, malgré les appels à vigilance des enseignants, de manière assez rapide vers les voitures des parents garées au milieu du parking alors que l'on peut observer la circulation de véhicules.

Peut-être que l'école pourrait rappeler aux familles de faire preuve de vigilance et inviter les parents à descendre de la voiture pour venir chercher les enfants lorsqu'ils sont garés au milieu du parking.

Madame Gautier précise qu'une réflexion globale va être engagée en courant 2021 sur les déplacements doux, en concertation avec les représentants des parents d'élèves.

Point sur les aménagements de cour comme le billodrome ou mur d'escalade.

Le directeur organise plusieurs conseils d'élèves au cours de l'année scolaire en regroupant l'ensemble des délégués des classes (il n'y a effectivement pas eu de réunion depuis la crise sanitaire). Les 2 dernières réunions datent de novembre 2019 et février 2020. Au cours de ces conseils d'élèves, sont abordés les points qui questionnent les élèves et les choix d'organisation concernant le temps de récréation. La question des demandes d'investissements est également abordée. Le conseil d'élèves est un temps démocratique où les questionnements et échanges des élèves sont issus des remontées de leurs camarades de classe. Les élèves ont été invités à échanger ensemble pour proposer des choix d'investissements pour la cour. Ni le billodrome ni le mur d'escalade n'ont été retenus. Les éléments suivants ont été retenus :

- Ballons de football et de basketball => des achats ont été réalisés
- Bancs supplémentaires dans la cour => il n'y a pas de banc supplémentaire, mais un banc a été peint (banc de l'amitié)
- Lignes au sol pour un parcours de course de trottinettes => l'équipe enseignante a délimité dans la cour une zone pour les trottinettes et il y a bien des lignes au sol qui pourraient correspondre à un parcours
- Des élastiques => les achats ont été réalisés
- Une table de ping-pong => la demande a été présentée à la municipalité courant 2020.

L'équipe enseignante a réalisé de nombreuses demandes de matériel qui ont été satisfaites par la municipalité (jeux de cour, matériel de sport : crosse de hockey, trottinette, mobilier, manuels pédagogiques ...). Le budget n'étant pas extensible, cette demande n'a pas pu aboutir cette année. Concernant l'année prochaine, il sera nécessaire de procéder à l'achat de quelques tables et chaises dans le cadre d'un renouvellement progressif, qui sera un investissement conséquent.

- **Date des prochains conseils d'école**

T2 : vendredi 12 mars 2021 à 18h30

T3 : vendredi 18 juin 2021 à 18h30

La secrétaire :
Mme NEGRE

Le directeur :
M. LE ROUX

Le conseil d'école s'achève à 20h30.